

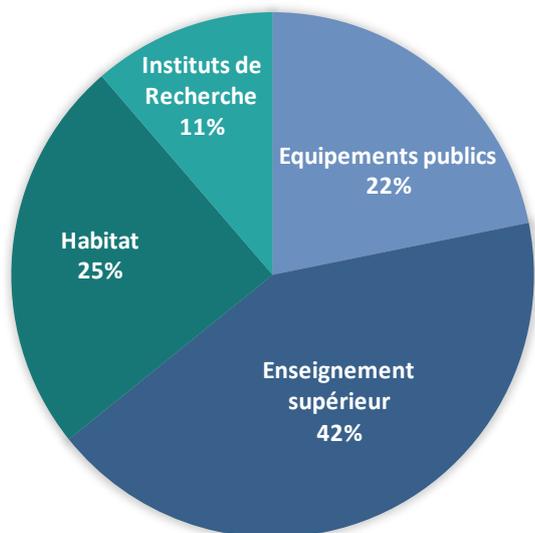
RÉSEAU DE CHALEUR BELLE-BEILLE

Initiée par l'Université, engagée par la ville d'Angers, la création du réseau de chaleur de Belle-Beille a débuté en 2010. En février 2016, la Communauté urbaine d'Angers a confié à Alter Services, la réalisation, le développement et l'exploitation du réseau sous la forme d'une Délégation de Service Public concessive.

Les travaux de construction ont démarré en janvier 2017. La production de la chaleur se fait à partir d'une chaufferie biomasse construite rue Alexandre Fleming. Elle fournit la chaleur à ses abonnés depuis le 1^{er} janvier 2018.

Aujourd'hui, Alter Services poursuit le développement du réseau de chaleur sur le quartier.

BÉNÉFICIAIRES DU RÉSEAU



Consommation 2019 - Sources : Alter Services

Se chauffer grâce au bois pour une démarche écoresponsable



© Pascal Guiraud

ÉLÉMENTS CLÉS

20 km

DE RÉSEAU CONSTRUIT DEPUIS 2017
DANS LE QUARTIER DE BELLE-BEILLE

68 SOUS-STATIONS CONNECTÉES AU RÉSEAU

21,3 M € D'INVESTISSEMENT

DONT

11 M €

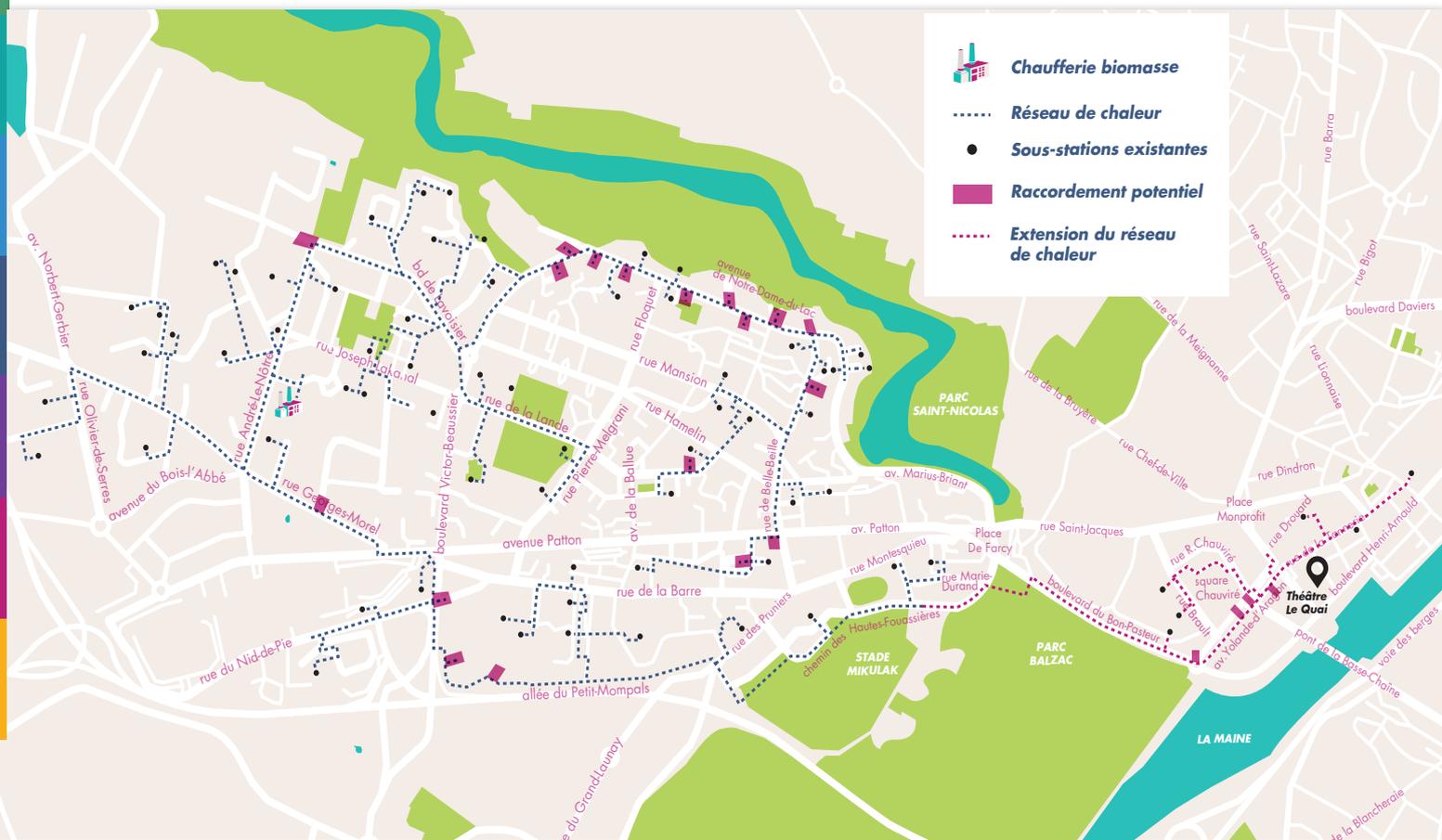
DE SUBVENTIONS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT PAR
L'ADEME ET LE FEDER

80 % TAUX D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

6 000 tonnes

CO2 ÉVITÉS CHAQUE ANNÉE,
SOIT L'ÉQUIVALENT DE 2 800 VOITURES

PLAN DU RÉSEAU



LES AVANTAGES D'UN RÉSEAU DE CHALEUR



Fournir une chaleur économique par la maîtrise des coûts énergétiques et un taux de TVA réduit à 5,5 %.



Fournir une chaleur vertueuse et renouvelable par la réduction de l'empreinte carbone du quartier.



Fournir une chaleur fiable gérée par une équipe de spécialistes 24h sur 24 et 7 jours sur 7.



Fournir à tous une chaleur équitable au travers d'un réseau public interconnecté.

COMMENT S'Y RACCORDER ?

1. Prendre contact avec Alter Services : au **02 44 01 78 13** ou reseauxdechaleur@anjouloireterritoire.fr
2. Réalisation d'une étude de faisabilité et présentation de la solution de raccordement par Alter Services.
3. Signature d'un contrat de fourniture.
4. Travaux de raccordement.
5. Fourniture de la chaleur par le réseau.